

BARÈME D'HONORAIRES IMMOBILIER ANCIEN

PRIX DE VENTE	% D'HONORAIRES MAXI	Conditions
0€ à 40 000 €		Avec un minimum de 6500€ et un maximum de 8000€
40 001 € à 69 999 €		Avec un minimum de 6500€ et un maximum de 8000€
70 000 € à 95 999 €	10%	Avec un minimum de 6500€ et un maximum de 8000€
96000 € à 120 000 €	10%	Avec un minimum de 6500€ et un maximum de 8000€
120 001 € à 140 000 €	9%	
140 001 € à 200 000 €	9%	
200 001 € à 300 000 €	8%	
300 001 € à 400 000 €	8%	
400 001 € à 500 000 €	8%	
500 001 € à 1 000 000€	8%	
1 000 001 € à 1 500 000 €	7%	
1 500 001 € à 2000 000 €	7%	
2 000 001 € à 4 000 000 €	6%	
+ de 4 000 000 €	5%	

BARÈME D'HONORAIRES LOCATION Selon législation en cours Loi Allur

Il faut distinguer les honoraires (à la charge du propriétaire) et les frais à la charge du propriétaire et du locataire pour moitié

Honoraires mandat de location	1 mois de loyer maxi	A la charge du propriétaire. Base loyer hors charges
Honoraires relatifs au dossier de candidature, visite, bail	8€/m ²	A la fois pour le locataire et le propriétaire sans que la part du locataire ne soit supérieure à celle du propriétaire
Frais relatifs à l'état des lieux	3€/m ²	

BARÈME D'HONORAIRES VIAGER

PRIX DE VENTE	% D'HONORAIRES TTC MAXI
De 0€ à 100 000€	15%
De 100 001 € à 200 000 €	15%
De 200 001 € à 400 000€	10%
De 400 001 € à 1 000 000€	8%
1 000 001 et +	7%

BARÈME D'HONORAIRES FONDS DE COMMERCE

PRIX DE VENTE TTC	% D'HONORAIRES TTC MAXI
De 0€ à 100 000€	10%
De 100 000€ à 150 000€	10%
De 150 000€ à 300 000€	9%
De 300 000€ à 500 000€	9%
De 500 000€ à 1 000 000€	8%
De 1 000 000€ à plus	7%

BARÈME D'HONORAIRES Immobilier d'entreprise (Pro)

BARÈME D'HONORAIRES LOCATION IMMOBILIER D'ENTREPRISE (hors FDC)

Locaux et terrains commerciaux, artisanaux, industriels, bureaux, entrepôts, garages...

Honoraires de location: Comprend: Recherche de locataire, Présentation de l'offre de location à la clientèle, publicités, visite, constitution et étude du dossier du candidat locataire : **30% HT du montant annuel HT hors charges** ou de la redevance si location-gérance) Sur tout type de baux (professionnel, commercial, de courte durée...) A la charge du preneur

Honoraires de rédaction: **3,50% HT du loyer Annuel HT hors charges**. A la charge du preneur

Etat des lieux : Honoraires HT d'état des lieux (basé sur le loyer annuel HT net de charges) : **6.5% HT, à la charge du preneur**